



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> juillet 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2013

Genève, 1<sup>er</sup>-26 juillet 2013

Point 7 h) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives  
au programme et autres questions : calendrier  
des conférences et des réunions dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

**Projet de résolution déposé par le Vice-Président du Conseil,  
Martin Sajdik (Autriche)**

### **Calendrier des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes**

*Le Conseil économique et social,*

*Rappelant* sa décision 281 (LXIII) du 4 août 1977 d'adopter normalement un cycle biennal de réunions correspondant au cycle du budget-programme pour assurer un meilleur contrôle administratif,

*Rappelant également* sa décision 1988/103 du 5 février 1988 d'inviter le Comité des conférences à examiner son calendrier biennal provisoire des conférences et des réunions, et à lui soumettre, le cas échéant, des recommandations sur la question,

*Rappelant en outre* la résolution 66/233 du 24 décembre 2011, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-septième session, une étude complète sur les services de conférence qui fasse apparaître les activités qui se recoupent, en vue de trouver des solutions novatrices pour créer des effets de synergie et faire des économies sans compromettre la qualité des services,

*Rappelant* la résolution 67/237 du 24 décembre 2012, dans laquelle l'Assemblée générale a souscrit aux observations que le Secrétaire général avait formulées au paragraphe 13 de son rapport sur le plan des conférences<sup>1</sup> au sujet du calendrier biennal des réunions du Conseil économique et social,

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 juillet 2013).

<sup>1</sup> A/67/127 et Corr.1.



1. *Décide* d'approuver le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2014 et 2015<sup>2</sup>;

2. *Décide également* d'examiner ultérieurement la nécessité de revoir son calendrier biennal provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes à la lumière des consultations intergouvernementales actuellement menées sur la poursuite du renforcement de son rôle.

---

---

<sup>2</sup> E/2013/L.6.